

Rythmes scolaires : le ras-le-bol de deux lycéennes

Dans un devoir de littérature, deux élèves de 1^{re} du lycée Salvador-Allende d'Hérouville ont rédigé un manifeste sur le système scolaire. « Nous avons des emplois du temps dignes d'un salarié », clament-elles.

Les gens d'ici

Lorsque leur professeur d'humanités, littératures et philosophie a proposé à sa classe de rédiger un texte sur le système éducatif français, Jasmine et Éléa, élèves de 1^{re} au lycée Salvador-Allende d'Hérouville-Saint-Clair, ont saisi cette occasion pour exprimer le ressentiment qu'elles éprouvent face à un emploi du temps « **digne d'un salarié** ».

Les deux lycéennes ont trempé leur plume dans l'encre de l'exaspération. Leur manifeste décline différentes situations auxquelles sont confrontés les élèves de leur âge. D'abord, l'emploi du temps : « **Se lever à 6 h, commencer les cours à 8 h pour finir à 18 h, avoir deux heures de transport dans la journée et en rentrant le soir, continuer avec deux heures de travail personnel. Et tout cela à 15 ans** ». Ensuite, le rythme hebdomadaire : « **Passer ses journées entières en cours, ses soirées à faire ses devoirs, ses week-ends à travailler...** ». À chacun de ces constats, Jasmine et Éléa questionnent : « **Trouvez-vous ça normal ?** »

La question est encore posée lorsqu'intervient la comparaison avec d'autres systèmes éducatifs : « **Trouvez-vous normal qu'en Allemagne et aux États-Unis, les élèves aient juste une matinée de cours, que leurs**



Jasmine et Éléa, élèves de première au lycée Salvador-Allende, à Hérouville-Saint-Clair, comparent les emplois du temps de lycéens à ceux de salariés d'une entreprise.

PHOTO : D. R.

après-midi leur permettent de travailler, faire des activités, du sport alors que pour autant, ils ne sont pas plus en retard que nous mais parfois plus avancés pédagogiquement ?

À ces multiples questions, les adolescentes répondent sans surprise : « **Nous, non.** » Dans le paragraphe suivant, Jasmine et Éléa évoquent les répercussions de ces contraintes sur la santé de leurs camarades : « **Les**

lycéens souffrent, sont épuisés, perdent pied et certains se noient réellement face à cette pression scolaire... » Ces constats renvoient à un état psychologique que les autrices n'ont aucun mal à nommer : « **Le burn-out.** »

« Programmes surchargés »

Les cadences ne sont pas la seule cause de leur mal-être : l'organisation est également pointée du doigt : « **Avec des classes de plus de 35 élèves, il est impossible d'apprendre correctement, de se sentir à sa place et d'être entendu par les professeurs.** » Des enseignants pour qui les lycéennes manifestent de l'empathie : « **Ils croulent sous les copies à corriger et sous la pression pour finir un programme surchargé.** »

La dernière partie de l'exercice s'adresse à « **l'État français** » auquel elles demandent de prendre plusieurs décisions : « **Alléger les effectifs... Revoir les emplois du temps... Alléger les programmes... Augmenter le budget lié à l'éducation et recruter plus de professeurs.** »

Pour mieux gérer cette pression, qui s'ajoute à des préoccupations d'ordre personnel, les adolescentes ont pris la décision de consulter un psychologue de l'Éducation nationale.

Jean-Philippe GAUTIER.

« En Allemagne, on n'a pas cours l'après-midi »

Lola, 16 ans, est originaire de Hambourg en Allemagne. Ses nombreux séjours en France, lors de vacances familiales, l'ont incitée à en connaître davantage sur ce pays. Avec l'association YFU, organisatrice de séjours interculturels, Lola est hébergée pendant un an dans une famille d'accueil, près de Caen et scolarisée en 1^{re} au lycée Malherbe. Si l'apprentissage de la langue est une difficulté, l'adaptation aux rythmes scolaires en est une autre.

« **En Allemagne, explique Lola, la journée commence à peu près à la même heure, vers 8 h.** » Comme en France, les cours s'enchaînent, espacés de quelques minutes de repos. Mais à la différence de nos établissements, lorsque la cloche sonne à la mi-journée, entre 12 h 30 et 13 h 50, c'est pour renvoyer tout le monde chez soi.

Il n'y a donc pas de cantines scolaires chez nos voisins allemands. De retour à la maison, après un bon repas, Lola est donc libre de vaquer à ses occupations pendant tout l'après-midi : « **Je retrouve mes amis** », raconte-t-elle. La seconde moitié de la journée sera donc consacrée aux loisirs et à la détente. « **On cuisine, on se promène, on regarde des séries** », sourit Lola. Les devoirs ? « **Nous n'en avons presque pas.** » Autre avantage : « **Nous passons plus de moments en famille. Ma maman, qui est enseignante, termine elle aussi à 14 h. Ma sœur, 14 ans, rentre en même temps que moi.** »

Passionnée de roue allemande, cet après de cirque composé de deux



Lola est lycéenne à Caen.

PHOTO : OUEST-FRANCE

cercles métalliques, Lola peut y consacrer deux heures chaque lundi, mardi et vendredi. « **Ici, ce serait impossible** », constate-t-elle.

Après un mois de vie française, Lola avoue avoir accumulé un peu de fatigue. « **Les journées sont longues et il y a parfois beaucoup d'attente entre les cours.** » En Allemagne, en effet, l'organisation en demi-journées évite les emplois du temps morcelés.

Quant aux vacances : « **Vous en avez davantage que nous, apprécie la lycéenne. Nous n'avons pas de coupure en février et seulement six semaines d'été.** » Malgré ces amplitudes horaires éprouvantes, Lola ne regrette pas son choix une seconde. « **Il y a une bonne ambiance entre les élèves et les professeurs sont très gentils. Et je peux vous dire qu'au niveau du matériel informatique, vous êtes beaucoup mieux équipés que nous.** »

Jean-Philippe GAUTIER.

« Des rythmes frénétiques » selon les conseillers d'orientation

Entretien

Béatrice Calleja, psychologue de l'Éducation nationale, directrice du Centre d'information et d'orientation (CIO) de Caen.

Béatrice Calleja, ce que décrivent les deux adolescentes du lycée Salvador-Allende à Hérouville-Saint-Clair, est-il conforme à la réalité ?

En effet, les lycéens sont soumis à des rythmes frénétiques. Ils évoluent dans un système concurrentiel que l'on peut parfois comparer à celui

d'une entreprise, dans son organisation. À 15 ans, on n'a pas forcément envie d'étudier toute la journée. Ces cadences infernales peuvent poser des problèmes et les chefs d'établissement remontent des cas de jeunes dépassés par le stress et la fatigue.

Il faut également préciser que les deux années Covid ont amplifié les problèmes. Beaucoup de jeunes ont eu beaucoup de mal à se réadapter aux cours en présentiel après quasiment deux ans de confinement. En fonction des situations personnelles

des uns et des autres, les écarts de niveaux entre les élèves se sont creusés.

Que conviendrait-il de faire ? Réformer les emplois du temps ?

Je ne suis pas ministre de l'Éducation. Notre rôle, en tant que conseillers d'orientation et psychologue, est d'accompagner les élèves en difficulté, de les soutenir et de les reconforter. Nous entrons un peu dans leur intimité pour trouver avec eux des points forts sur lesquels ils pourront s'appuyer lorsqu'ils chancelleront. Cela

peut-être au sein de la famille, dans des clubs de sports, des associations... Nous essayons également de leur proposer des aménagements dans leur organisation.

Êtes-vous suffisamment nombreux pour mener à bien votre mission ?

Non. La situation est préoccupante, mais nous ne sommes pas assez nombreux pour y faire face de manière totalement efficace.

Propos recueillis par Jean-Philippe GAUTIER

Trafic de cocaïne : 12 mois de prison pour le couple

L'homme de 48 ans et la femme de 32 ans, originaires du Nigeria, ont été jugés vendredi, en comparution immédiate pour trafic de cocaïne. Ils écoperont tous les deux d'une peine de 12 mois de prison.

Justice

Le trafic était en place depuis début 2020 au moins et approvisionnait la ville de Caen et certaines communes voisines. Un homme achète la cocaïne, entre 28 et 38 € le gramme, à des fournisseurs hollandais ; sa compagne le rejoint un peu plus tard dans l'activité et se charge de revendre le produit entre 60 et 70 € le gramme pour une quantité totale évaluée à plus de 2 kg.

Rien qu'entre septembre et octobre, les surveillances ont retracé 130 contacts clients des deux prévenus. Quant aux sommes générées, on peut les quantifier aisément via les dépôts en numéraire sur leurs comp-

tes respectifs pour 37 000 € et les transferts au Nigeria (pays dont ils sont originaires) pour 54 000 €.

« Je me suis laissé embarquer »

Le 11 octobre, ils sont interpellés en flagrant délit devant chez elle, dans le centre de Caen. À son domicile, on trouve 27 g de cocaïne, des téléphones, des feuilles de compte et 3 380 €. Chez lui, on récupère 5 pochons de 1 g et des téléphones.

La prévenue, arrivée en France en 2014 avec un statut de réfugiée, explique : « **Mon salaire d'employée de ménage ne suffisait pas pour que je puisse envoyer de l'argent à ma mère malade au Nigeria.** » Le préve-

nu, arrivé la même année avec le même statut et agent d'entretien, déclare : « **Je m'étais juré de ne faire ça qu'un an, je me suis laissé embarquer.** »

Les deux évoquent un troisième homme qui serait au-dessus d'eux dans la hiérarchie et affirment qu'ils n'avaient pas vraiment conscience de la dangerosité du produit et de l'aspect illégal de leur commerce.

Pas de mandat de dépôt

Des propos qui stupéfient le tribunal. « **Plusieurs éléments peuvent expliquer leurs explications : pas d'éducation, pas de bagage intellectuel, des codes et des interdits différents dans leur pays d'origine vis-à-vis**

des drogues », plaignent leurs avocates en ajoutant que leurs supérieurs dans le trafic ont su trouver les bonnes personnes.

Le ministère public requiert envers lui, 18 mois d'emprisonnement et envers elle, 12 mois, avec mandat de dépôt. « **Ils sont insérés socialement. Ils travaillent, ont un logement et mis à part cette grosse erreur de parcours, ils sont respectueux du pays qui les a accueillis.** »

C'est une peine de 12 mois de prison à l'encontre des deux qui a été prononcée par le tribunal judiciaire de Caen. Sans mandat de dépôt et potentiellement aménageable.

Les prévenus sont donc ressortis libres à l'issue de l'audience.

Caen en bref

Un vide-greniers pour organiser des animations



Dimanche, l'association Chemin vers ailleurs a organisé un vide-greniers. « C'est le seul que nous organisons avec toujours l'objectif de favoriser le lien social et les loisirs en organisant des sorties et des animations, pour les habitants du quartier », confie une organisatrice.

PHOTO : OUEST-FRANCE

Affaires à faire

GALETS GRANULATS & CIE

Braderie
du 15 au 31 octobre

Particuliers et Professionnels
Vente en vrac - Aménagement extérieur

12 rue des Monderaines
ZI Ouest 14650 CARPIQUET
02 31 08 07 00

www.ggcie.fr

Fleur de Lin Décorateur d'intérieur
Tapis, Kilims

FERMETURE DÉFINITIVE
LIQUIDATION TOTALE DU STOCK

Du 7 octobre au 7 décembre
TAPIS / CANAPÉS / OBJETS DE DÉCORATION

46, rue Ecuyère - 14000 CAEN - 02 31 73 13 14

Autorisation n° 22-14-118-005 fleur-de-lin.com

LES JOURS ANNIVERSAIRE!
JUSQU'AU 31 OCTOBRE 2022

JUSQU'À -40%

LA SÉRIE DE 3 CASSEROLES + COUVERCLES + POIGNÉE

COFFRET NATURA ARCOS 149€ 119,90€

COCOTTE EN FONTE Staub l'ovale 31 cm 329€ 249,90€

417% 249,90€

Culinarion CAEN
13-15 rue Saint-Jean
02 31 07 47 29
CULINARION.COM

Partageons nos secrets

Suivez-nous sur Facebook, Instagram, YouTube